

## **Signature du Contrat d'Objectifs État-IFP 2006-2010**

**Mardi 13 février 2007**

**Discours d'Olivier APPERT, Président de l'IFP**

***"Innover pour une transition énergétique maîtrisée"***

Messieurs les Ministres,  
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,  
Mesdames et Messieurs les Présidents,  
Mesdames et Messieurs,  
Chers Collègues,

Je suis particulièrement heureux que nous soyons aujourd'hui réunis pour la signature, entre l'État et l'IFP, du Contrat d'Objectifs 2006-2010 qui fixe les grandes orientations de la recherche et de la formation de l'IFP sur ces quatre prochaines années.

C'est une étape particulièrement importante pour l'IFP, car cette signature clôturera un important processus de consultation interne et externe initié il y a tout juste deux ans.

- Consultation avec les principaux responsables IFP et les partenaires sociaux, dont la contribution à l'élaboration de ce Contrat d'Objectifs a été essentielle. La vision, aujourd'hui partagée par l'ensemble des personnels IFP, des grandes orientations portées par ce Contrat d'Objectifs représente un atout considérable pour une mise en œuvre rapide des principales inflexions retenues. Celles-ci impacteront nos activités de recherche et développement de ces prochaines années, mouvement déjà très largement amorcé en 2006.
- Consultation avec le Conseil scientifique, dont les apports et avis ont permis de pleinement bénéficier des nouvelles opportunités et outils liés à la réforme de la recherche en France ou au nouveau PCR&D. Pour leur part, les Commissions Industrielles nous ont assuré que les orientations de recherche IFP sont pleinement en phase avec les attentes de l'industrie.

- Enfin, concertation avec les ministères de Tutelles, dont les échanges nombreux et de qualité ont permis de positionner clairement notre organisme comme un acteur majeur de la transition énergétique dans les domaines de l'énergie, du transport et de l'environnement.

Ainsi, le Contrat d'Objectifs est en parfaite cohérence avec la Loi de programme sur l'énergie du 13 juillet 2005, ou avec les objectifs du programme 188 "Recherche dans le domaine de l'énergie" de la mission "Recherche et Enseignement supérieur" de la LOLF dans lequel s'inscrit l'IFP.

A tous, je voudrais témoigner ici, à cette occasion, ma reconnaissance pour le travail accompli et adresser mes remerciements.

L'IFP se définit aujourd'hui comme un organisme public de recherche et de formation, à l'expertise internationalement reconnue, au service d'enjeux sociétaux majeurs : l'énergie, les transports, l'environnement. Il assure le transfert entre recherche fondamentale, recherche appliquée et développement industriel. Il apporte aux acteurs publics et à l'industrie des solutions innovantes pour une transition maîtrisée vers les énergies et matériaux de demain, plus performants, plus économiques, plus propres et durables. Sa mission est de développer les énergies du transport du XXI<sup>e</sup> siècle dans un contexte de développement durable.

Cette définition appelle un rapide retour sur la vision à long terme du secteur énergétique de l'IFP et sur son positionnement stratégique .

## UN SIÈCLE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le contexte énergétique mondial des prochaines décennies sera marqué par trois défis majeurs.

- Une hausse importante de la demande énergétique, qui ne pourra être satisfaite sans un recours encore significatif au pétrole, dont la demande sera portée par des besoins croissants de mobilité au niveau mondial.
- Le caractère par nature fini des ressources d'énergies fossiles, avec pour conséquence à plus ou moins long terme un plafonnement progressif de la production pétrolière et gazière.
- La croissance des émissions de gaz à effet de serre (GES) et son impact en terme de changement climatique, le secteur énergétique étant responsable d'environ 80 % des émissions de CO<sub>2</sub>.

Les prochaines décennies seront caractérisées par un prix de l'énergie durablement élevé et par une transition lente vers un nouveau cadre énergétique mondial.

## LE POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE DE L'IFP

Dans ce contexte, la stratégie de l'IFP s'articule autour de cinq priorités complémentaires.

- Repousser les limites du possible dans l'exploration et la production du pétrole et du gaz, en rendant accessibles les pétroles "à haut contenu technologique", afin de satisfaire les besoins énergétiques jusqu'à l'arrivée à maturité des nouvelles technologies de l'énergie (réserves prolongées).

- Transformer le maximum de matière première en énergie du transport, en concevant et développant de nouveaux procédés de raffinage et de pétrochimie propres et à haute efficacité (raffinage propre).
- Développer des véhicules propres et économes en carburant, en innovant sur le couple moteur/carburant conventionnel, en concevant des motorisations alternatives dédiées à des carburants peu carbonés (gaz naturel, hydrogène, etc.) ou aux biocarburants, et en développant des véhicules hybrides thermiques/électriques (véhicules économes).
- Diversifier les sources de carburants, afin de desserrer la dépendance quasi exclusive (98 %) des transports à l'égard du pétrole, en sollicitant d'autres sources d'énergie (gaz naturel, charbon, biomasse) pour la production de carburants liquides et, à plus long terme, d'hydrogène, tout en luttant contre la pollution globale avec le développement de filières au bilan CO<sub>2</sub> plus favorable (carburants diversifiés).
- Maîtriser les émissions de CO<sub>2</sub> pour lutter contre l'effet de serre, en développant des technologies de captage et de stockage du CO<sub>2</sub> qui permettront la production d'énergie propre pour l'industrie à partir de combustibles fossiles (CO<sub>2</sub> maîtrisé).

## LES PRINCIPALES ORIENTATIONS 2006-2010

Sur le plan des programmes de recherche et développement (R&D), ces cinq priorités stratégiques se traduiront par trois évolutions structurelles majeures sur la période 2006-2010.

- Le développement accéléré des recherches liées aux nouvelles technologies de l'énergie (NTE). Nous doublerons nos efforts dans ce domaine pour la période 2006-2010. Ainsi, l'ensemble des travaux pourrait représenter plus de 65 M€ au terme de ce Contrat d'Objectifs, soit 25 % de l'effort total de R&D conduit à l'IFP à cet horizon.
- Un rééquilibrage en profondeur des programmes "hydrocarbures" au profit de l'aval pétrolier, et plus particulièrement des transports. Ainsi, les recherches dans le domaine des moteurs passeront de 17 à 22 % de l'effort total de R&D IFP sur la période 2006-2010.
- Un développement des activités de R&D sur les travaux permettant aux partenaires de l'IFP de mieux combler le fossé entre recherche fondamentale et débouchés industriels. Ceci implique le développement de nos relations avec nos sociétés partenaires.

Ces orientations se traduiront par une croissance de l'ordre de 20 % des ressources propres de l'IFP sur la période 2007-2010 (+30 M€). Elles représenteront, au terme de ce Contrat, près de 42 % du financement IFP. Cet effort soutenu permettra de contenir l'appel à la dotation budgétaire. Celle-ci reste toutefois indispensable pour financer les recherches orientées sur les besoins sociétaux de plus long terme, ou celles conduites en avance de phase avec l'industrie ou pour accompagner la mise en œuvre des politiques publiques. La pérennité de la dotation permet d'offrir la visibilité financière nécessaire à toute activité de recherche.

Enfin, dans le domaine de la formation, l'École du Pétrole et des Moteurs -partie intégrante de l'IFP- renforcera sa position d'acteur de rang mondial pendant toute la durée de ce Contrat d'Objectifs. Elle poursuivra son ouverture internationale, adaptera de manière permanente son offre de formation aux besoins de l'industrie, et déploiera une politique ambitieuse d'essaimage vers les pays présentant un fort intérêt pour les industries des hydrocarbures et de l'automobile.

Notons que l'ensemble de ces évolutions s'accompagneront, en interne IFP, de la poursuite d'une politique volontariste de réduction des frais généraux (-10 %). Ceci permettra de dégager de nouvelles marges de manœuvre qui seront prioritairement affectées aux missions opérationnelles de l'IFP. Nous procéderons à un redéploiement de compétences et d'effectifs importants avec un rééquilibrage opéré au profit de la R&D et, au sein de la R&D, au profit des activités moteurs et des NTE.

## CONCLUSIONS

Le Contrat d'Objectifs État-IFP 2006-2010 souligne la volonté de renforcer l'IFP dans ses missions de recherche scientifique, d'innovation industrielle, de formation et d'information. Il a été élaboré sur la base d'engagements forts dans le choix des programmes de R&D : une prise en compte accrue des problématiques liées au transport et à l'environnement, le développement des NTE et une orientation marquée vers les sorties industrielles.

Ce Contrat inscrit la recherche de l'IFP dans une stratégie d'innovations industrielles porteuses de croissance économique future, en préparant de manière concertée avec la puissance publique une transition énergétique maîtrisée. Ainsi, l'IFP contribuera aux ambitions nationales dans le domaine énergétique.

L'IFP a contribué à la mise en place de filières pétrolières, parapétrolières et automobiles de tout premier plan au niveau mondial. Ceci constitue un atout pour la France. Par ce Contrat d'Objectifs, l'IFP et ses personnels s'engagent à relever les nouveaux défis qui se posent aujourd'hui dans le domaine de l'énergie, des transports et de l'environnement. Nous contribuerons ainsi à donner à notre pays les moyens de son avenir économique, énergétique et environnemental.